

Un évêque de Chartres dans les rangs du Tiers-Etat aux Etats Généraux

Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac (1740-1822), Chartres (1780-1790)

*Après Sieyès (VV 106, nov. 2011),
dans notre série consacrée
aux Chartrains s'étant illustrés
durant la Révolution,
vient tout naturellement J.-B.-J.
de Lubersac, son protecteur et ami.*

C'est au château de Bouglainval que l'évêque de Chartres réunissait son petit cénacle politique, constitué d'amis aux idées avancées, tels que Brissot, Pétion et Sieyès qui y rédigea son essai sur le Tiers-Etat. Ayant souhaité l'évêché de Blois avec ses terrasses sur la Loire, il avait d'abord obtenu celui de Tréguier puis de Chartres (1780) avec des terrasses, sur l'Eure.

Si Brissot égratigne un peu son ami dans ses *Mémoires* (post. 1830) en rappelant une fâcheuse aventure de jeunesse, il évoque surtout la complexité d'un homme d'Eglise ouvert aux idées nouvelles et soucieux de rester fidèle à ses engagements.

Cet abbé corrézien aux sympathies jansénistes, dit-on, « avait des opinions toutes philosophiques et l'esprit le plus éclairé, mais il recula quand il fallut mettre la théorie en pratique. Avant même l'ouverture des Etats Généraux que nous avons appelés ensemble de tous nos vœux, je le vis s'épouvanter [...]. Lubersac avait foi dans mes opinions, il me demandait des conseils, ainsi qu'à Sieyès et à Pétion. – J'ai besoin de vos forces me disait-il, pour appuyer le peu que j'en ai, je me regarde comme lié à votre personne, de même que si nous sommes réunis à la galère, mon pied droit et votre pied gauche seront attachés aux deux extrémités de la même chaîne. »



Ainsi, élu député du clergé, Lubersac n'hésita pas à quitter les rangs de son ordre pour siéger parmi le Tiers Etat et à soutenir la réunion des trois ordres à l'Assemblée Constituante. Il vota l'abolition d'un certain nombre de privilèges, dont celui de la chasse qui bénéficiait aussi au clergé. Mais l'obligation de prêter serment à la Constitution civile du Clergé eut raison de sa foi révolutionnaire. S'étant exilé en Allemagne de 1791 à 1802, il reçut de Napoléon, en 1806, les

titres de chanoine de Saint-Denis et de baron d'Empire.

Juliette Clément,
Présidente de la Société
archéologique d'Eure-et-Loir.
(recherche P. Mollé)
SAEL, 1 rue Jehan-Pocquet.
0237369193
sael28@wanadoo.fr-sael28.fr.

*Portrait de J.-B.-J. de Lubersac
(cl. MBA, Chartres).*